

# Assemblée générale

**de l'activité volley-ball - FSGT Paris**  
**Saison 2023/2024**

**Mercredi 03 juillet 2024 à 18h30**

Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement – Salle des mariages  
72 rue du Faubourg Saint-Martin  
Métro : Château d'Eau (ligne 4) – Jacques Bonsergent (ligne 5)

Ordre du jour provisoire :

- Accueil à 18h30 - émargement des équipes
- Le mot de la direction du comité FSGT de Paris
- Bilan saison 2023/2024
- Informations saison 2024/2025
- Élection de la Commission Volley 75 – voir Annexe 1
- Propositions à voter et discussions – voir Annexe 2
- Remise des récompenses

**Cette réunion est obligatoire pour toutes les équipes inscrites dans un de nos championnats (sauf équipes féminines domiciliées dans le 93). L'absence d'un.e représentant.e de votre équipe sera sanctionnée par -2 points, appliqués au classement dès la reprise de la saison 2024-2025 (sous réserve de la ré-inscription de l'équipe).**

Bien sportivement,

**La commission volley 75**  
[volley@fsgt75.org](mailto:volley@fsgt75.org)

## **ANNEXE 1 : Élection de la commission volley-ball FSGT 75 pour 2024/2025 et 2025/2026**

La commission volley-ball 75 est l'organe de gestion de l'activité volley-ball à la FSGT Paris. Elle est composée des licencié.e.s bénévoles des clubs affiliés à la FSGT.

La commission volley-ball doit être élue lors de l'assemblée générale pour les saisons : 2024/2025 et 2024/2026

Plusieurs personnes d'un même club peuvent venir siéger lors des réunions (à tour de rôle ou non). Les personnes participant à la commission devront obligatoirement avoir leur licence FSGT validée pour les saisons concernées.

### Missions principales des membres de la commission volley-ball :

- Établir le calendrier de la saison et organiser les dates importantes (AG, réunions calendriers, tournois etc).
- Décider des formules du championnat et du challenge.
- Organiser des formations en direction des licencié.e.s (arbitres, animateur, etc...).
- Faire passer les examens de reconnaissance d'arbitres FSGT.
- Organiser des phases de compétitions fédérales ou des tournois faisant la promotion du volley-ball FSGT.
- Proposer des modifications et mettre à jour les règlements.
- Arbitrer un litige ou désaccord entre deux équipes lorsque celui concerne des faits de jeu ou de règlement.
- Décider de la programmation des rencontres.
- Contrôler la validité des licences.
- Mettre en place des actions pour le développement du volley féminin (groupe de travail commun avec le comité FSGT 93).
- Gérer les feuilles de matchs et valider les résultats pour la mise à jour des classements en ligne (mission spécifique des responsables de division).

### Organisation :

La commission volley-ball se réunit une fois par mois pour traiter des affaires courantes. Les réunions ont lieu en présentiel tous les 1<sup>ers</sup> jeudi de chaque mois au comité de Paris FSGT, 35 avenue de Flandres (19<sup>e</sup>) entre 18h30 et 20h30. La visioconférence est possible. La présence aux réunions n'est pas obligatoire. Certains points sont traités par mail ou téléphone.

Rejoindre une commission sportive d'une fédération nécessite de s'investir et de pouvoir donner un peu de son temps. La participation de toutes les bonnes volontés est donc essentielle pour garantir la pérennité du sport associatif.

Si vous êtes intéressé.e pour rejoindre la Commission Volley 75, merci de nous retourner la fiche de candidature ci-dessous avant le 19 juin 2024.

**Fiche de candidature pour la commission Volley-ball FSGT 75**  
**Saisons 2024/2025 et 2025/2026**  
**Remplir une fiche par personne**

Nom du CLUB représenté : .....

Nom et prénom de la personne candidate : .....

Adresse mail : .....

Numéro de licence FSGT : .....

Les motivations du CLUB pour rejoindre la commission volley-ball FSGT 75 (en quelques lignes)

.....

.....

.....

.....

Merci de retourner cette fiche par mail à [volley@fsgt75.org](mailto:volley@fsgt75.org) avant le : 19 juin 2024



## **ANNEXE 2 : PROPOSITION À VOTER : *vos suggestions***

Tout au long de la saison, vous êtes nombreux à vous exprimer sur la gestion du championnat et à vous positionner comme force de proposition.

L'assemblée générale est un moment de réflexion, de débat et de décision sur la structuration de l'activité volley-ball à la FSGT. En tant que licencié.e faisant partie d'un club affilié à la FSGT, vous pouvez apporter vos sujets de réflexion et vos suggestions qui pourront être discutés et/ou votés lors de l'assemblée générale.

Afin d'appréhender au mieux vos propositions et questions diverses, vous devrez nous les faire parvenir dans un mail détaillé à [volley@fsgt75.org](mailto:volley@fsgt75.org) avant le lundi 24 Juin 2024. Elles seront discutées au sein de la commission et présentées aux clubs en amont de l'assemblée générale.